



QUI A TUE MARIELLE FRANCO ?

Messieurs,

Le 14 mars 2018, la conseillère municipale de Rio de Janeiro et défenseure des droits humains Marielle Franco ainsi que son chauffeur Anderson Gomes ont été abattus par balle. La jeune femme noire, ouvertement bisexuelle, était connue pour avoir dénoncé des violations des droits humains, notamment celles subies par les jeunes noirs vivant dans les favelas, les femmes et la communauté des lesbiennes, des gays et des personnes bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI). Cela fait plus d'un an que Marielle et son chauffeur ont été assassinés et les autorités brésiliennes n'ont toujours pas fourni de réponses acceptables à leurs familles. Le 12 mars 2019, deux individus ont été arrêtés en lien avec son assassinat. Ces nouvelles informations doivent permettre d'approfondir l'enquête afin de traduire en justice tous les responsables, y compris les commanditaires de ces meurtres. L'impunité contribue à la mise en danger de tous les défenseurs. Ainsi je vous demande de :

- respecter la procédure légale et de nommer une équipe d'experts externes indépendants chargés de superviser l'enquête et d'examiner toute allégation de négligence, d'irrégularité ou d'interférence injustifiée
- prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des témoins de l'homicide et des familles de Marielle Franco et d'Anderson Gomes

	NOM, PRENOM	CODE POSTAL	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller le gouverneur de l'Etat de Rio, Wilson Witzel et le procureur général de l'Etat de Rio, Eduardo Gussem. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises au Gouverneur et au procureur général de l'Etat de Rio

Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes